

# Compte rendu CGC du Comité Social et Economique du site Michelin de Joué les Tours du 31 janvier 2022.



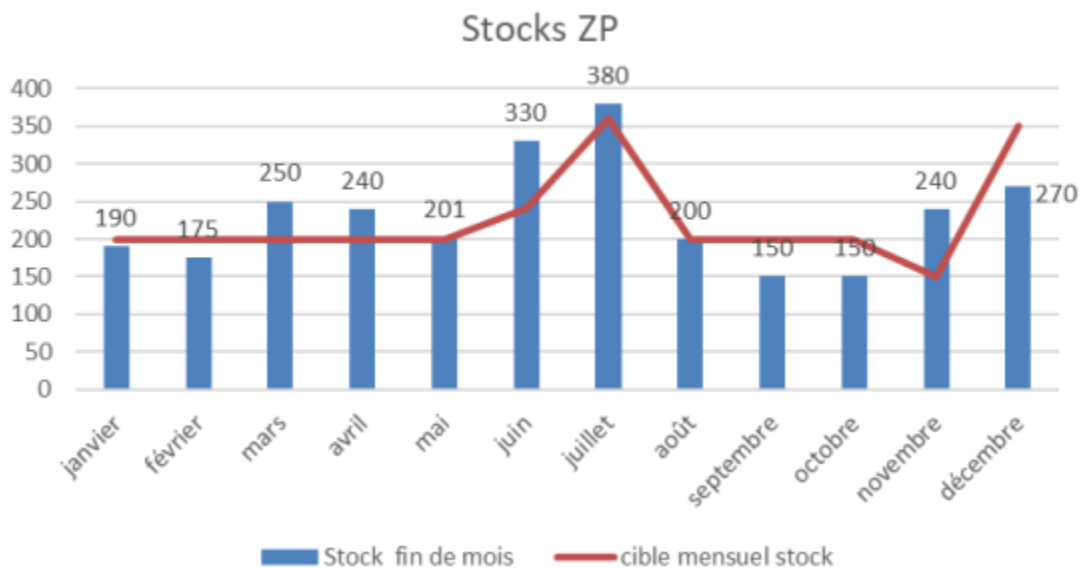
## L'ordre du jour était :

1. Lecture et approbation du PV des CSE ordinaires nov & dec 2021.
2. CAP & ZP : Point activité M-1 > M+2. (point sur production NK11208 )
3. CAP information sur le projet « presses injection jalon X2 ».
4. Information sur le mode de fonctionnement des astreintes.
5. Information sur les résultats de la RVA 2021 et projection 2022
6. Bilan chargé de proximité.
7. Information sur les résultats indicateurs intéressement.
8. COVID - Information à date.
9. Indicateurs trimestrielles : effectifs, entrées & sorties
10. Information sur le réunion du CSST du 13 décembre 2021
11. Commission Sports et Loisirs.
12. Date de la prochaine réunion.
13. Courrier.

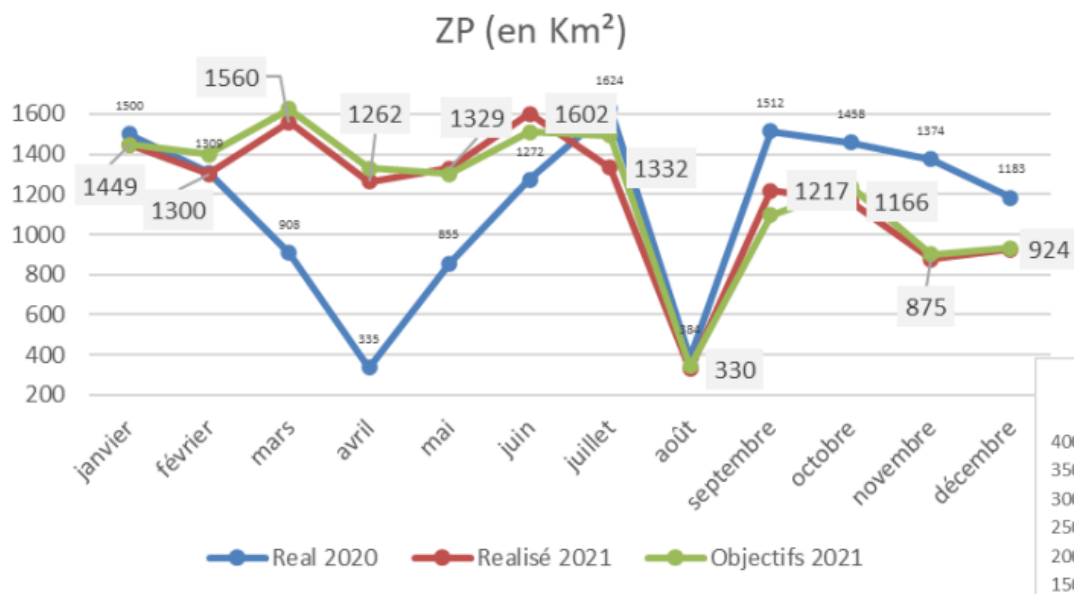
## COMPTE RENDU

1. Lecture et approbation du PV des CSE ordinaires de nov & dec 2021.

### 2-CAP & ZP : Point activité M-1 > M+2, Calendriers

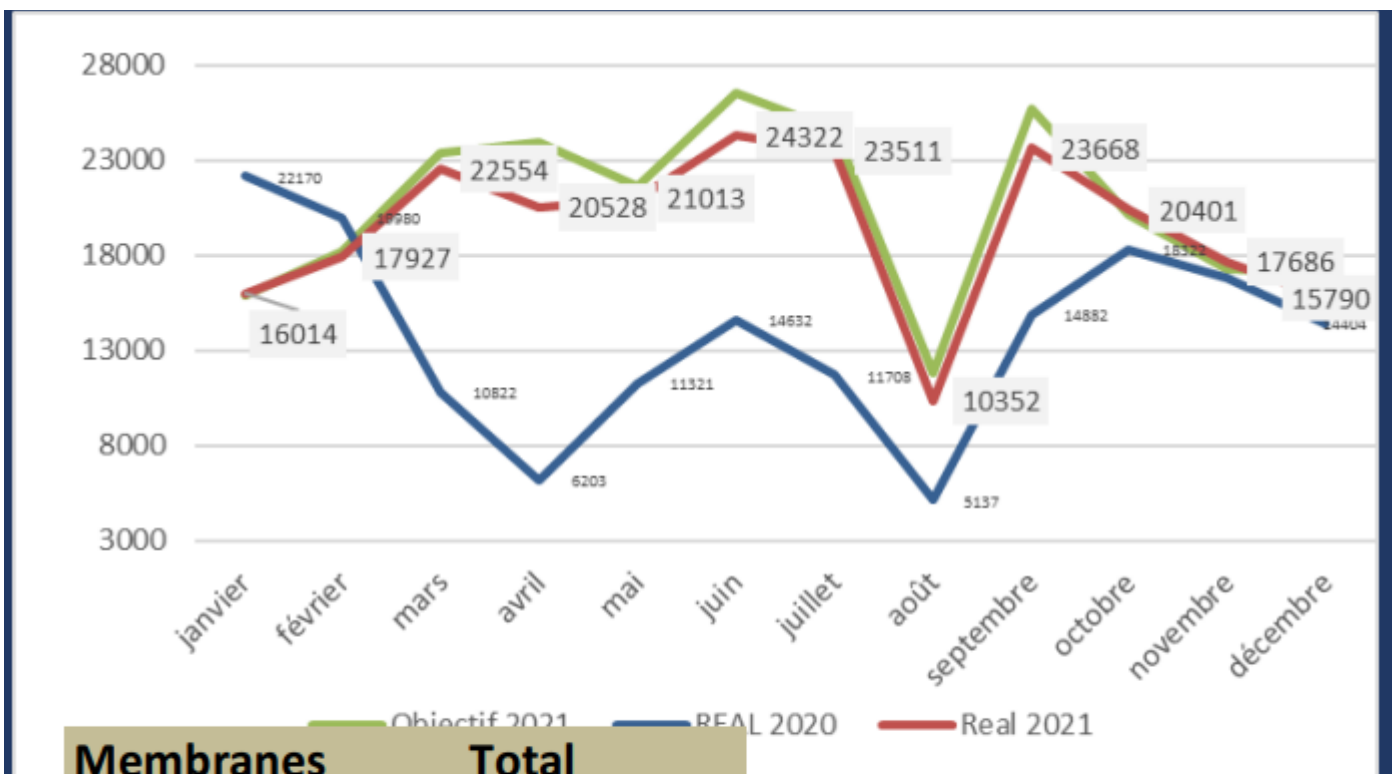
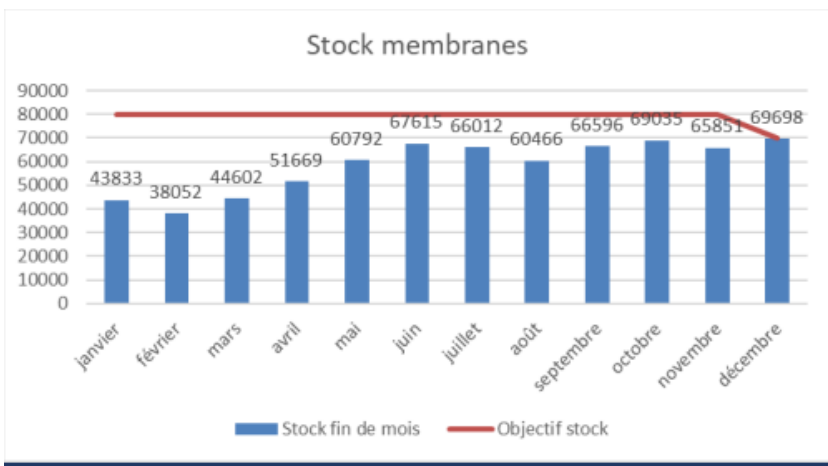


# Production ZP (Km<sup>2</sup>)



ZP	Total
Real 2020	13714
Real 2021	14346
2021/2020	5%
Objectif 2021 R1	14615

# Production CAP (unités)

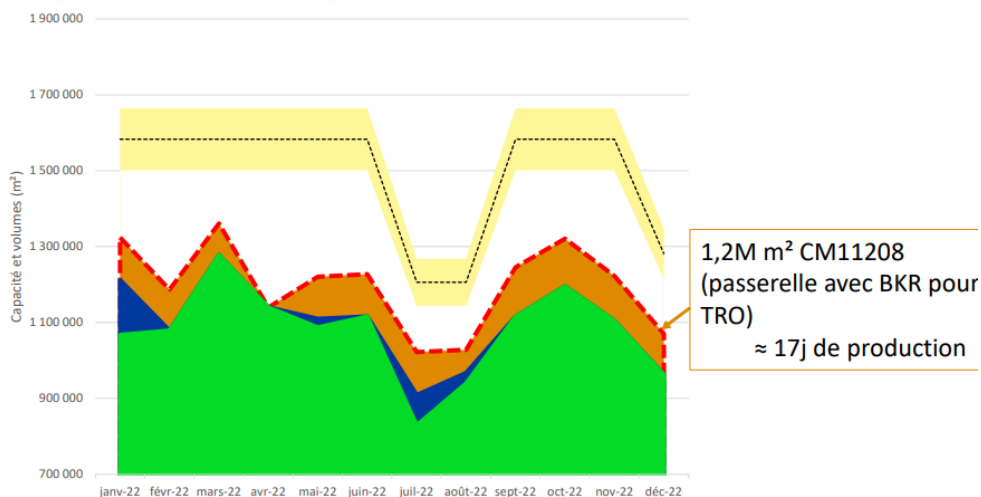


Membranes	Total
Real 2020	166394
Real 2021	233766
2021/2020	40%
Objectif 2021	246410

### Pour les dimensions vers Troyes

Comme prévus nous perdons les dimensions sauf le CM11308 au bénéfice de BKR.  
 Nous fabriquerons tout la quantité que nous pourrons et le reste sera octroyer) BKR.  
 Ci-dessous les prévisions de fin 2021 non mis à jour :

## PASSERELLE ESSENTIELLEMENT À BKR



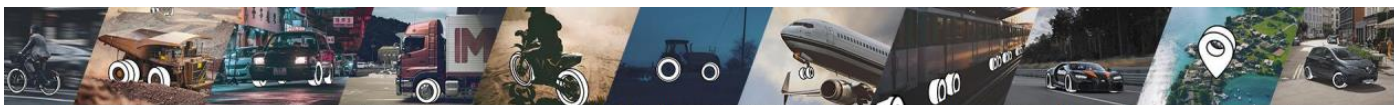
### 3. CAP information sur le projet « presses injection jalon X2 ».

CIEL Caoutchouc Injecté En Val de Loire. Budget 886 k€ ( matériel et test membranes )

En cour...montage prévus en 2022 à UJO.

Rénovation des presse 462 k€ : isolation, Oscar Saufi, rénovation électrique, optimisation cycle robot...

### 4. Information sur le mode de fonctionnement des astreintes.



- L'astreinte est une contrainte imposant à certains salariés de se tenir à la disposition du service d'une façon permanente pour répondre à tout appel.
- La personne faisant de l'astreinte peut vaquer à ses occupations personnelles. Une astreinte s'entend forcément en dehors du temps de présence de la personne.  
La personne a l'obligation d'intervenir et doit donc rester joignable à tout moment.
  - intervenir par téléphone si cela est suffisant ;
  - intervenir en se connectant au réseau par l'intermédiaire d'un pc portable fourni par l'entreprise ;
  - intervenir, si nécessaire, sur site dans un délai raisonnable, en respectant les temps de trajet habituels et les mesures de sécurité qui s'imposent.
- L'astreinte fait l'objet d'un calendrier connu à l'avance
- L'astreinte est interdite pendant les congés annuels

⊙ Des exigences relatives à la sécurité des personnes, des installations, de certains matériels ou produits, peuvent imposer dans certains services l'usage d'astreintes.

⊙ - Les astreintes concernent principalement les postes d'experts techniques Agents, Collaborateurs et quelques cadres possédant des compétences d'intervention technique. (informatique de gestion ou de process, automatisme, électronique ...) lorsque le fonctionnement avec une liste d'appel prioritaire est insuffisant au regard du risque industriel. Les astreintes peuvent aussi concerner les salariés de statut cadre qui ne sont pas sur des postes d'experts techniques, mais qui sont amenés à intervenir, hors des périodes normales de travail (Exemple WE).

⊙ La personne d'astreinte est indemnisée pour sa disponibilité. L'astreinte démarre dès que le salarié est en dehors des heures de présence dans l'entreprise.

⊙ Nombre d'unités (1) x Valeur de l'unité : voir note INS\_RDT\_FBN\_0169

⊙ 3.2 - En cas de rappel et d'intervention sur le lieu de travail ou à distance

- ⊙- Paiement de la valeur totale de l'astreinte.
- ⊙- Récupération du temps passé en travail effectif et paiement des majorations suivant le statut.
- ⊙- Paiement des frais de déplacement lorsqu'ils sont justifiés.
- ⊙- Paiement de la prime de rappel, sauf pour les cadres.



Débat avec les élus :

Les élus demande a anticipé au maximum les calendriers d'astreinte notamment en début d'année. Ne pas attendre le 2 janvier pour les astreintes de début d'année.

**5. Information sur les résultats de la RVA 2021 et projection 2022**

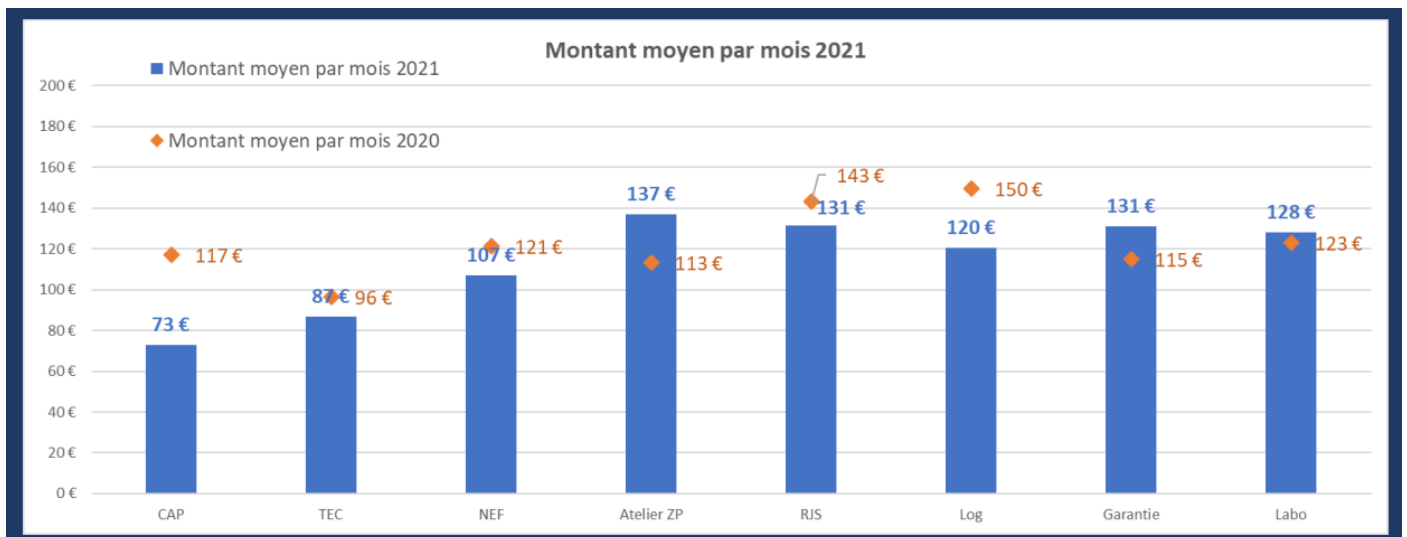
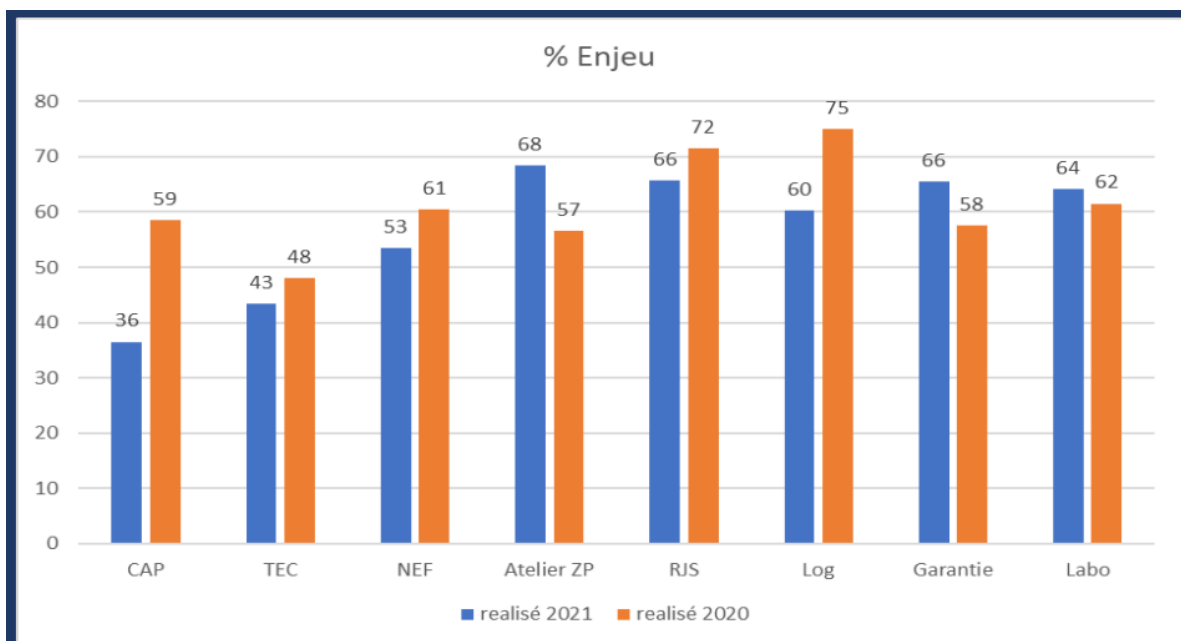


Tableau enjeu, c'est % obtenue sur le maxi possible.



## 6. Bilan chargé de proximité.

Rappel de mission.

depuis le CSE du 25 oct, 18 questions ont été posé a CAP.

Sujet : évolution de MODOP, entretien matériel (servante MM, nettoyage zone, rémunération (RVA), organisation (suppléance, planning et MM), technique ( Boca 7 ).  
11 clôturé et 7 en attente.

## 7-Information sur les résultats indicateurs intéressement : 2021

critères	Définition	Enjeu			Cible 2021	CIBLE MENSUELLE	Résultat	Résultats	Projection 2021
		Total	Périmètre	Répartition					
TCIR	Enjeu annuel: compris entre 2 et 3.9	1%	SITE	0,50%	De < 3,9 à <2		Cumul	2.84	0,25%
	Cas TCIR hors MP								
	Enjeu mensuel cas TCIR dans la limite de 5 mois			0,50%		0	Résultat mois	5	0,50%
IQP	Taux de perte matière hors PMI et PMD Enjeu mensuel : acquis si moyenne mensuelle< moyenne annuelle plafonnée à 7 mois (hors 2020)	1,20%	CAP	0,18%	5.85%	5,85%	Résultat mois	6	0,15%
			ZP	0,42%	3.8%	3,50%	Résultat mois	7	0,42%
	CAP		0,18%	5.85%	/	Résultat annuel	5,85%	0,18%	
	ZP		0,42%	3.8%	/	Résultat annuel	3,68%	0,42%	
PEI fixe	Atteinte de l'objectif annuel avec bonus si > cible annuelle	1,00% + bonus 0,5%	SITE	1,00%	276k€	/	Reprévision		1%
							Selon autres critères		0,4%
Shipping compliance	Respect mensuel du délai et de la quantité livrée	1,2%	CAP	0,60%	85%	85%	Mensuel	10	0,50%
			ZP	0,60%	75%	75%	Mensuel	11	0,55%
Réclamations	Nombre de réclamations clients validées dans les outils et par le RGTE	1,25%	Mensuel	0,63%	19	19	Mensuel	12	0,63%
			Annuel	0,63%	230	/	Annuel	87	0,63%
		5,65%							
								Acquis	5,65%

**La CFE-CGC salue l'engagement de tous les salariés dont l'encadrement qui a permis d'atteindre le résultat de 6.5% soit le maximum atteignable dans l'accord d'intéressement 2020-2022.**

**Pour Rappel, 4.2% pour 2020 et 3.25 pour 2019.**

## 8. COVID - Information à date.

Voir les notes intranets

Télétravail jusqu'au 2 février selon règles d'obligatoire puis en préconisation. Les élus demande a reprendre les formations en présentiel.

On attend des nouvelles sur les prises de douche

## 9. Indicateurs trimestrielles : effectifs, entrées & sorties

Nombre de Worker	Total Cadres	Total Collaborateurs	Total général
Étiquettes de lignes			
DOMF/OMAT/CAP/UJO	17	10	28
DOMF/OMAT/CAP/UJO/CA	5	3	9
DOMF/OMAT/CAP/UJO/CA/FAB			37
DOMF/OMAT/CAP/UJO/FLA/FAB			3
DOMF/OMAT/CAP/UJO/L			10
DOMF/OMAT/CAP/UJO/TEC/MAIN	1	18	30
DOMF/OMAT/CAP/UJO/TEC/ND		1	5
DOMF/OMAT/CAP/UJO/ZP	5	3	10
DOMF/OMAT/CAP/UJO/ZP/FAB			41
DOMF/OMAT/CAP/UJO/ZP/GQM	2	1	12
<b>Total général</b>	<b>30</b>	<b>36</b>	<b>185</b>
<b>Effectif au 31/12/2020</b>	<b>29</b>	<b>41</b>	<b>198</b>
dont			
<b>Intérimaires :</b>			<b>8</b>
<b>stagiaire</b>			<b>2</b>
<b>CDD</b>			<b>8</b>
dont apprentis			3

## 10. Information sur le réunion du CSST du 13 décembre 2021

Reporté.

11. Commission Sports et Loisirs.
12. Date de la prochaine réunion.
13. Courrier.